



FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC **QUEBEC NATIVE WOMEN**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC RÉAGIT AU RAPPORT DU PROTECTEUR DU CITOYEN : DES AVANCÉES INSUFFISANTES ET DES RECULS PRÉOCCUPANTS POUR LES FEMMES AUTOCHTONES

Kahnawà:ke, le 7 novembre 2025 – Femmes Autochtones du Québec (FAQ) accueille avec gravité le rapport alarmant du Protecteur du citoyen sur l'état de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission Viens. Ce rapport confirme ce que les femmes autochtones dénoncent depuis des années : malgré certaines initiatives locales, les avancées demeurent fragmentées, insuffisamment financées et trop souvent déconnectées des réalités vécues sur le terrain.

Alors que les femmes autochtones continuent de faire face à des violences systémiques, à des discriminations dans l'accès aux services publics et à une invisibilisation de leurs droits. Le rapport met en lumière deux échecs majeurs : l'absence persistante d'une stratégie globale et structurante pour répondre aux appels à l'action de la Commission Viens ainsi que le manque de ressources pérennes pour assurer la sécurité culturelle dans les services publics, notamment dans les corps de police autochtones, les services de santé, de justice et de protection de la jeunesse.

En outre, le refus persistant du gouvernement du Québec d'adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) est particulièrement préoccupant, car il témoigne d'un manque de volonté politique à reconnaître pleinement les droits collectifs et individuels des peuples autochtones. Au même titre, FAQ rappelle que la Recommandation générale no 39 sur les droits des femmes et des filles autochtones du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) exige des États qu'ils adoptent des mesures législatives concrètes pour garantir l'autodétermination, la sécurité culturelle, la protection contre la violence et l'accès équitable aux services pour les femmes et les filles autochtones.

L'inaction du gouvernement du Québec dans ce domaine constitue une entrave directe à la mise en œuvre de ces obligations internationales et perpétue les inégalités systémiques que subissent les femmes et les filles des Premières Nations au quotidien.

« La réconciliation ne peut être un simple geste symbolique. Elle doit être portée par des politiques concrètes, des financements pérennes et une reconnaissance pleine du droit à l'autodétermination des femmes et des filles autochtones. Trop souvent, nos réalités sont ignorées ou reléguées au second plan dans les décisions gouvernementales. Ce rapport du Protecteur du citoyen confirme ce que nous vivons au quotidien : malgré des avancées timides, il persiste un manque de volonté

politique réelle, une absence de co-construction et une précarité persistante dans les services censés nous protéger. Il est temps que le gouvernement du Québec reconnaisse pleinement notre expertise, notre leadership et rende réalisable notre droit de participer activement à la transformation des services publics. La réconciliation ne peut exister sans justice et la justice commence par l'écoute et l'action », affirme Marjolaine Étienne, présidente de FAQ.

Femmes Autochtones du Québec réitère l'urgence :

- D'instaurer une **stratégie gouvernementale en sécurité culturelle**, incluant des mécanismes de reddition de comptes, co-construite avec les Premières Nations et les Inuit, particulièrement les femmes qui sont les premières touchées.
- De garantir **la pérennité du financement** des corps de police autochtones, des services de justice communautaire et des postes d'agents de liaison.
- De lancer **sans délai un processus législatif** pour adopter et enchâsser la DNUDPA et la Recommandation générale no 39 sur les droits des femmes et des filles autochtones dans le droit québécois, en collaboration étroite avec les femmes autochtones, leurs organisations de représentation et leurs communautés.

FAQ appelle le gouvernement du Québec à passer de la parole aux actes : les droits des femmes autochtones sont au cœur de toute démarche de réconciliation véritable.

À propos de FAQ

Femmes Autochtones Québec est une organisation à but non lucratif qui représente, depuis plus de 50 ans, les femmes des Premières Nations du Québec ainsi que les femmes autochtones qui vivent en milieu urbain.

- 30 -

Source :

Femmes Autochtones Québec \ <https://faq-qnw.org/>

Contact pour information et demandes d'entrevue :

Émilie Deschênes

Responsable des relations médias

(873) 662-8558 / e.deschenes@seize03.ca